

ACAT-FRANCE (frederique.lellouche@acat.asso.fr)
AFASPA (michele.decaster@wanadoo.fr)
DROIT-SOLIDARITE (droitsolidarite@free.fr)
MRAP (renemrap@club-internet.fr)
SURVIE (sc.survie@wanadoo.fr)

AA-RASD (bur.aarasd@wanadoo.fr)
CORELSO (corelso@yahoo.fr)
LDH-FRANCE (communication@ldh-france.org)
MOUVEMENT DE LA PAIX (arielle.denis@globenet.org)
SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE
(syndicat.magistrature@wanadoo.fr)

Paris, le 17 octobre 2007

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Élysée
PARIS

Monsieur le Président,

Le 28 février 2007, au cours de la campagne électorale, vous avez présenté le "deuxième grand objectif" de la politique étrangère que vous préconisiez pour la France : "promouvoir les libertés et les droits de l'homme sur la scène internationale(...) car nous refusons le relativisme culturel qui voudrait que certains peuples ne soient pas faits pour la démocratie".

Le 25 septembre 2007, devant l'Assemblée Générale des Nations Unies, vous avez souligné qu'il n'y aurait pas de paix dans le monde si la communauté internationale ne soutenait pas "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Partageant cette analyse et connaissant votre intérêt pour la région du Maghreb, nous voudrions profiter de votre prochain déplacement au Maroc pour attirer votre attention sur la situation dans les territoires occupés du Sahara Occidental :

La population sahraouie, qui exprime depuis mai 2005 son droit à l'autodétermination par des manifestations pacifiques, est violemment réprimée. Les défenseurs sahraouis des droits de l'homme sont arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prison au cours de procès qui ne respectent pas les normes internationales d'un procès équitable comme ont pu le constater à plusieurs reprises des avocats français observateurs. Des associations sahraouies pour le respect des droits de l'homme ou pour la tenue d'un référendum d'autodétermination sont interdites ou poursuivies devant les tribunaux. Les libertés fondamentales d'opinion, d'expression, d'association et de manifestation ne sont pas respectées dans ces territoires qui subissent de surcroît un véritable huis clos. De nombreuses délégations d'observateurs et de journalistes étrangers sont refoulées. En octobre 2006, une délégation du Parlement Européen a même été interdite. Dans certaines universités marocaines, des étudiants sahraouis, qui veulent exprimer leur solidarité avec les populations des territoires occupés, subissent également une violente répression.

La délégation du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies, qui avait enquêté sur cette situation en mai 2006, a constaté que les Sahraouis subissaient de graves restrictions de leur droit d'exprimer leur opinion et de créer des associations et estimé que ces violations découlaient de la non-application du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Le rapport de cette mission, qui n'a toujours pas été publié officiellement, confirme les témoignages des défenseurs des droits de l'homme et avocats français qui ont assisté aux procès et rencontré des victimes de la répression et leurs familles.

Une telle situation ne contribue pas à créer un climat favorable aux négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario sous l'égide des Nations Unies qui doivent reprendre en décembre 2007 (après les deux rounds de juin et août 2007) sur la base de la résolution 1754 adoptée le 30 avril 2007 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Nous souhaiterions que, lors de vos entretiens avec les autorités marocaines, vous preniez en compte nos observations avec l'objectif de demander au Roi de mettre un terme à la répression, de respecter les libertés fondamentales et de tout faire pour parvenir à une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du Sahara Occidental.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Mr Jean Pierre DUBOIS

Président

MOUVEMENT CONTRE LE

RACISME ET POUR

L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

Mme Renée Le Mignot, Vice Présidente chargée
des questions internationales

SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Mme Emmanuelle PERREUX

Présidente

MOUVEMENT DE LA PAIX

Mme Arielle DENIS

Coprésidente

**L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIE
ET DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE**

Mr Jean Paul ESCOFFIER

Président

**COMITE POUR LE RESPECT
DES LIBERTES ET DES DROITS**

**HUMAINS AU SAHARA
OCCIDENTAL (CORELSO)**

Mme Aline PAILLER

Coprésidente

DROIT SOLIDARITE

Mme Sophie THONON

Présidente

**ASSOCIATION DES AMIS DE LA
RASD (AA RASD)**

Mr Francis Jacob

Président

**ACTION DES CHRETIENS POUR L'ABOLITION
DE LA TORTURE**

(ACAT-France)

Mr Jean-Etienne de LINARES

Délégué Général

SURVIE-FRANCE

Mme Sharon COURTOUX

Présidente